



L'AÉROSTIER

MAGAZINE MUNICIPAL DE MOISSON-LAVACOURT

N°78

PRINTEMPS / ÉTÉ 2025



<u>Le mot du Maire</u>	P.2
<u>La mairie vous informe</u>	P.3 à P.6
<u>Vivre ensemble</u>	P.7 à P.8
<u>Vie pratique</u>	P.9 à P.10
<u>Rétrospective sur vos événements</u>	P.11 à P.15
<u>L'Histoire de votre village</u>	P.16 à P.18

Mairie : 01 34 79 30 41

Directrice de la publication : Cécile DEBON

Rédaction: Carine DECOURTY et Romane DEBON

Maquette : Patrick ARNOLD

Photo de couverture : Marion SARTHOU

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal , ainsi que Franck BUTAYE.

Chères Moissonnaises, Chers Moissonnais,

Avec l'arrivée du printemps, notre village se parant de ses plus belles couleurs, j'éprouve un immense plaisir de m'adresser à vous par ces quelques lignes. La nature renaît et les jours s'allongent, apportant avec eux une énergie nouvelle et une promesse de renouveau.

Il est vrai que ce printemps, nous avons de nombreux motifs de satisfaction.

En effet, cette année encore, à l'occasion de notre «exercice budgétaire 2025» nous avons décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des impôts locaux. Cette décision repose sur l'engagement préalablement pris par l'équipe municipale. Néanmoins, dans un contexte de diminution des dotations et subventions de l'État, nous sommes conduits à limiter nos dépenses d'investissement. La priorité a donc été accordée à la conservation de notre patrimoine communal (rénovation du mur de l'école, entretien de la voirie, éclairage public) et, parallèlement, à l'engagement du prochain contrat rural qui portera essentiellement sur la rénovation énergétique.

Par ailleurs, nos initiatives locales portent leurs fruits et je suis fière de constater l'engagement de chacun d'entre vous pour rendre notre village plus accueillant et dynamique.

Dans cette démarche, nous avons prévu plusieurs événements festifs au cours du printemps : la reprise du Bac entre Moisson et Vétheuil, la réouverture du Musée de la Ballonnière et du Jamboree, la cérémonie du 8 Mai 1945 et la fête de la Saint Jean avec un concert en plein air à Lavacourt qui annoncera l'été. Sans oublier les petits marchés de printemps pilotés par Brigitte et le stand de fruits et légumes tenu par Arthur chaque dimanche matin. Ces activités et lieux de rencontres seront parfaits pour célébrer ensemble notre belle communauté et renforcer les liens qui nous unissent.

A cet égard, n'oublions pas que chaque petit geste compte. Que ce soit en fleurissant nos jardins et fenêtres, en participant à la vie locale ou simplement en prenant le temps de saluer nos voisins, nous contribuons tous à la vitalité de notre village.

Ensemble, faisons de ce printemps une saison de joie, de partage et d'optimisme. Profitons de chaque instant et célébrons la douceur de notre vie villageoise dans un cadre dont je ne me lasse pas de célébrer la beauté.

Avec toute ma gratitude et mon enthousiasme,
Votre Maire
Cécile DEBON



Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est en ligne sur le site de la Mairie :
www.moisson.fr

Pages « Ma commune » puis « Conseils municipaux »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/01/2025 RODRIGUES Sandro
25/02/2025 VIVET Elise

MARIAGES

05/04/2025 ARNOLD Patrick - LE-CONTE Valérie

DÉCÈS

03/03 /2025 LONGRET Frédéric
13/03/2025 SEMMANI Ahmed

> Travaux réalisés dans votre commune

Depuis cet hiver, plusieurs travaux et entretiens du village de Moisson-Lavacourt ont été réalisés. De nombreuses routes endommagées ont été rebouchées pour faciliter la circulation. Devant l'école de Moisson, des lumières aux abords des passages piétons ainsi qu'un ralentisseur ont été installés afin de garantir la sécurité de vos enfants. Le portail de la salle associative vient d'être remplacé pour continuer de moderniser le village. A Lavacourt, la voirie a également été améliorée. De plus, la mairie a procédé à l'entretien des arbres autour du petit lac et sur l'esplanade. Finalement, le clocher de l'église a retrouvé de sa splendeur grâce à des spots lumineux, vous permettant de profiter de notre patrimoine le jour comme la nuit !

> Collectes des déchets 2025

2025 Moisson Calendrier des collectes

Collectes Ménagers
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les poubelles sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Emballages Ménagers Recyclables
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les emballages sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Verre
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les bouteilles et pots sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

À noter la veille de la collecte :
Les déchets doivent être déposés à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée. Les déchets doivent être déposés à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Infos utiles :
Pour plus d'infos sur les collectes, consultez le site de la Mairie de Moisson-Lavacourt.

2025 Moisson Calendrier des collectes

Collectes Ménagers
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les poubelles sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Emballages Ménagers Recyclables
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les emballages sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Verre
Tous les vendredis de 14h à 18h
Les bouteilles et pots sont à déposer à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

À noter la veille de la collecte :
Les déchets doivent être déposés à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée. Les déchets doivent être déposés à l'extérieur de la maison, à l'heure indiquée.

Infos utiles :
Pour plus d'infos sur les collectes, consultez le site de la Mairie de Moisson-Lavacourt.

> Le recensement citoyen

Toute personne âgée de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser en mairie. La personne a 3 mois suivant son 16^{ème} anniversaire pour venir se recenser à l'aide d'une pièce d'identité. À la suite de cette présentation la personne recevra une convocation pour la Journée Défense et Citoyenne (JDC).

Sachez que sans la certification de la JDC effectuée, vos différents parcours administratifs se compliqueront (permis, baccalauréat etc.) Vous pouvez consulter le protocole de recensement ci-dessous. Pour plus d'informations, contactez votre Mairie au :

01 34 79 30 41

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?
Toute personne âgée de 16 ans ou plus.

COMMENT ?
En se présentant à la mairie de Moisson-Lavacourt avec une pièce d'identité.

PARCOURS DU RECENSEMENT

Votre situation (voir le 1) :

CONTACT
Mairie de Moisson-Lavacourt
01 34 79 30 41

> Urbanisme

Activité de la commission d’urbanisme à mi-mandat.

Comme chaque année, il est de coutume de procéder au bilan d’activité de l’année écoulée et de mettre ces résultats en perspective au regard des années précédentes.

Il en ressort que l’activité de la commission d’urbanisme est restée soutenue en 2024. Pour mémoire, la commission se réunit tous les mercredis matin afin d’étudier les dossiers présentés, recevoir en mairie les administrés et en général l’ensemble des éléments relatifs aux affaires d’urbanisme. De fait, les sujets traités se révèlent particulièrement variés (permis de construire, déclarations préalables, aménagements, certificats d’urbanisme, informations). Le travail effectué par la commission en amont de toute décision permet d’apporter une aide précieuse aux pétitionnaires en les accompagnant dans leurs projets.

Ceux-ci doivent, en effet, s’inscrire dans un cadre défini et respecter les préconisations des règlements du PLU (Plan Local d’Urbanisme) et du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations), condition nécessaire pour valider les dossiers qui lui sont soumis.

A cet égard, il est rappelé que la commune de Moisson est un site inscrit au Patrimoine pour la totalité de son territoire, ce qui confirme son réel attrait tout en contribuant à la protéger par l’application des règles qui en résultent. Dans ce cadre, les interventions concernant un bien immeuble (constructions, aménagements, clôtures, etc.) doivent faire l’objet d’une déclaration d’urbanisme préalable à toute intervention. Par ailleurs, du fait de l’inscription au Patrimoine, l’architecte des bâtiments de France est systématiquement consulté.

Même si ces démarches peuvent parfois paraître contraignantes, elles garantissent non seulement le respect des lois et règlements, dont les prescriptions de sécurité, mais aussi la préservation de l’environnement des habitants de Moisson-Lavacourt ainsi que le respect de chacun.

Pour conclure, le tableau ci-dessous illustre pour notre commune de moins de 1 000 habitants le dynamisme de ceux-ci en matière d’aménagements divers et, par conséquent, la densité des travaux réalisés par la commission d’urbanisme au cours de la période du 01/01/2021 au 31/12/2024 :

RUBRIQUES	2021	2022	2023	2024	Total général
Déclarations préalables	38	49	38	33	158
Permis de construire	8	7	12	2	29
Ventes immobilières	14	19	17	16	66
Total général	60	75	67	51	253

Le tableau fait apparaître la réception par la mairie de 1à2 dossiers par semaine pendant ces 4 ans passés.

Rappels :

Composition de la commission d’urbanisme : Mme Valérie GOSLIS, MM Guillaume BERANGER et Thierry PAULME.

Nous joindre : par messagerie sur le site de la Mairie : accueil@moisson.fr – objet urbanisme ou par téléphone à la Mairie (01 34 79 30 41)

PLU et PPRI, les plans du PLU et du PPRI ainsi que les règlements correspondants sont consultables et téléchargeables sur le site de la mairie.

Dématérialisation des documents d’urbanisme. A partir du site de la mairie, les demandes d’autorisation d’urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d’urbanisme opérationnel, permis de démolir) peuvent être déposées à partir de la rubrique « urbanisme, démarches en ligne » sur une plateforme via le lien suivant : <https://ideau.atreal.fr/>

Le stationnement à Moisson

Nous sommes de plus en plus nombreux à disposer de deux voire trois véhicules. Si cela ne soulève pas de difficulté quand nous disposons de la place nécessaire pour les rentrer dans nos jardins, le stationnement devient en revanche problématique dans le cœur du bourg.

Dans MOISSON, des parkings ont été aménagés :

- Chemin du bois Guibert
- Route de Lavacourt, place Georges Pain (en veillant à ne pas gêner l'accès aux bornes de rechargement électrique)
- Route de Lavacourt, parking de la bibliothèque
- Rue de l'Abreuvoir, parking Lebaudy.

Dans LAVACOURT, vous pouvez stationner le long de l'esplanade Claude Monet.

Le stationnement sur la zone pavée, au centre de MOISSON (place Guerbois), pour nous rendre chez nos commerçants est quant à lui autorisé quelques minutes seulement et sous réserve de ne gêner strictement personne. Si vous comptez y déjeuner, utilisez impérativement les parkings.

Le stationnement est interdit :

- devant les entrées de garage, y compris la vôtre
- le long des lignes jaunes
- devant et sur les bouches d'incendie.

En effet, certaines rues comportent des risques pour les piétons s'ils n'ont pas accès au trottoir qui leur est réservé. Si votre voiture est stationnée sur un trottoir jaune, en cas d'accident piéton ou de dommage sur votre véhicule, vous serez considéré comme responsable pour moitié de l'accident.

Pour rappel, le stationnement devant votre habitation ne vous est pas réservé : la rue est un espace public. Enfin, restons en bons termes avec nos voisins : en nous garant, pensons à leur laisser la possibilité de sortir de leur garage sans qu'ils soient obligés de faire de multiples manœuvres. Quant aux personnes que le véhicule d'un voisin gêne : **La violence verbale ou physique n'est pas acceptable !**



Le Bac is back !

Le bac reliant Lavacourt à Vétheuil est officiellement de retour pour une nouvelle saison ! Venez naviguer gratuitement sur la Seine du 18 avril au 02 novembre 2025.

Cette année encore, Fabrice Charbonnel et Pierrick Jaouen vous accueilleront avec joie sur le bateau, du vendredi au dimanche et les jours fériés:

Vendredi : 9h45 à 13h (dernier départ)

Samedi, dimanche et jours fériés: 10h00 à 13h00 et 14h30 à 19h (dernier départ)

Un grand merci au **SMSO**, à la **CCPIF** et la **CCVS**, ainsi qu'aux communes de Vétheuil et Moisson-Lavacourt qui nous donnent accès à ce service gratuitement ! Nous vous attendons nombreux pour vous emmener d'une rive à l'autre et profiter du marché (Vétheuil le vendredi matin et Moisson le dimanche matin), d'une balade en famille , ou d'un rafraichissement chez vos commerçants moissonnais ou vétheuillais !



Institut Bella : la beauté à proximité

Dans ce nouveau numéro, nous vous présentons l'*Institut Bella*, situé au 5 rue des Mares à Moisson.

Dans cet institut de beauté vous pourrez tester les dernières innovations en matière de beauté tout en profitant des charmes du salon, installé dans une des plus vieilles bâtisses du village : *Les Terrasses*.

Après plus de dix ans de pratique dans son salon de Mantes-la-Ville, Francesca a ouvert son deuxième institut à Moisson il y a deux ans. Elle vous propose un large panel de prestations : manucure, pédicure et soin des pieds, rehaussement de cils, épilation et teinture de sourcils, blanchiment dentaire, soins du visage et bien-être (réflexologie plantaire et massages), spray tan (bronzage sans UV) et vente de produits en direct.



« Je suis toujours en quête de nouveauté pour mes clients »

Cette année, elle a suivi différentes formations pour étendre ses prestations comme dernièrement le peeling ou encore l'épilation du corps. Cette passionnée de la beauté vous garantit des soins efficaces qu'elle teste tous avant de les proposer à ses clients. Ses produits sont majoritairement fabriqués en France et Bio.

Francesca vous propose une pause détente dans un espace qu'elle décrit comme raffiné et cosy. Son objectif : pratiquer des soins personnalisés au plus près de chez vous. Alors, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous du mardi au samedi sur son site www.bellamanucure.fr ou sur son Instagram [bellamanucure78](https://www.instagram.com/bellamanucure78).

L'euphorie de l'adolescence

Nos moissonnais.es ont du talent ! Le recueil de poèmes d'Alyssia Goslis-LeFranc est disponible à la Fnac, Cultura, Amazon et à la demande dans vos librairies. Découvrez un recueil introspectif où les idées s'agitent et les personnalités se forment durant la période de l'adolescence. À travers des poèmes empreints d'espoir et de gratitude, l'auteur invite chaque lecteur à une réflexion personnelle en particulier sur les perspectives de la vie, l'amour et le triomphe face à l'adversité.



Les ateliers philo de Bruno Goujon



« L'humilité, c'est l'esprit de l'atelier »

Un jeudi par mois, Bruno Goujon anime un *Atelier Philo* à la salle associative de Moisson. S'il est un grand passionné de philosophie, cela n'a pas toujours été le cas : gendarme de formation, il est aujourd'hui directeur de sûreté. Il a commencé à s'intéresser à la philosophie un peu par hasard « au fil de l'eau » dit-il.

Grâce à la riche vie associative de Moisson, Bruno a décidé d'animer ses ateliers philo au sein de l'association Entrelacs. Selon lui, les ateliers qu'il propose ne sont pas « comme les cours que nous avons eus au lycée. » Ils se rapprochent d'une discussion, sur un thème philosophique comme « Résignation VS Acceptation » dernièrement. Cet atelier est donc ouvert à tous, dès 8 ans. Nul besoin d'être un expert précise Bruno « On a tous un avis sur les choses de la vie, c'est tout ce dont vous avez besoin pour cet atelier. » Pour participer à ce moment d'échange et de réflexion, rendez-vous les 15 mai et 05 juin prochain !

Le site du gîte communal de Moisson est en ligne !

Le site internet du Gîte de Moisson est officiellement en ligne ! Vous pouvez désormais vous y connecter pour toute information ou réservation via le lien suivant :

<https://www.gitecommunal.moisson.fr>



Conditions de location de la salle des fêtes de Moisson

La salle des fêtes de Moisson est louée et assurée pour un maximum de 100 personnes. Elle dispose d'une salle principale, d'une grande scène, d'une cuisine, d'un bar, de tables et chaises et de toilettes. Vous pouvez également profiter d'extérieurs spacieux, avec un parking et un espace vert clôturé. Le plan de la salle est consultable sur le site de la mairie : www.moisson.fr.

Les conditions de location

La salle est disponible à la location uniquement pour les Moissonnais et les habitants de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France dont vous trouverez la liste des communes ici : <https://www.ccpif.fr/presentation-de-la-communaute/>

La location débute le vendredi soir et s'achève le lundi matin.

Contrat de location de la salle à retrouver sur le site de la mairie.

Informations complémentaires : Possibilité de louer la vaisselle - Option Ménage disponible

A présenter lors de la location : Copie de la pièce d'identité du locataire - Justificatif de domicile - Attestation d'assurance (responsabilité civile) - Règlement de l'acompte (50%) à la réservation - Règlement du solde par chèque à la remise des clés - Chèque de caution de 750 € - Chèque de caution ménage de 150 €

Tarifs

Habitants de Moisson-Lavacourt : 400 €

Habitants de la Communauté de communes : 800 €

Pour toutes réservations ou renseignements, contactez l'accueil de la Mairie au **01.34.79.30.41** ou par mail : accueil@moisson.fr



RÉTROSPECTIVE SUR VOS ÉVÉNEMENTS

Les Festivités de Noël

En 2024, les enfants des écoles de la Boucle ont débuté les festivités de Noël en chanson. Le 20 décembre, ils ont interprété les plus beaux chants de Noël pour les aînés Place de l'église, avant de se rendre devant le sapin fraîchement décoré place Guerbois afin de l'inaugurer. Ils ont même pu profiter d'un goûter en présence du père Noël. Quel moment merveilleux pour célébrer la magie des fêtes !

Brigitte avait organisé ce même jour son marché de Noël. Au son du chant des enfants nous avons pu compléter notre liste de cadeaux grâce aux bijoux de Florence et Maud. D'autres artisans étaient présents, Serge avec ses Rhums arrangés et Accras, Bibou avec ses soupes, chutneys, confitures & sablés de Noël, Mai et ses merveilleux nems et enfin, Cindy et ses petits doudous !

Puis, pour le plus grand bonheur des petits et des grands, le père Noël nous a fait l'honneur de sa présence le soir du réveillon. Accompagné de son fidèle lutin, ils ont traversé tout le village pour distribuer à chaque enfant son cadeau ! Merci à eux de continuer à nous faire rêver !



Spectacle de Noël pour les enfants de Moisson

Parce qu'un Noël sans cadeaux n'est pas vraiment Noël, la mairie a offert un spectacle aux enfants de la commune le 15 décembre 2024 !

Au programme, une pièce de théâtre écrite par Victor Guérault. Les enfants ont suivi les aventures de Plume, apprenti lutin. Plume aimerait bien devenir un lutin du père Noël, mais pour cela, il devra passer trois épreuves pour accéder aux portes de la maison du père Noël.

S'en est suivi un goûter préparé par les soins de l'APEMSS. Enfin, le père Noël en personne est venu rendre visite aux enfants !



Les Silencieuses

Vendredi 10 janvier, l'auteur et l'acteur Nicolas Raccah a enchanté un public d'une trentaine de personnes lors de son spectacle Les Silencieuses. Un voyage dans le temps à travers des textes érotiques écrits par des femmes, textes rares pendant la Renaissance. Ce spectacle est le fruit de longues recherches dans les bibliothèques et littérature ancienne. Après ce "one-man" récit de plus d'une heure, le public a pu échanger avec Nicolas.



Les Vœux du Maire 2025

Le 17 janvier 2025, madame le Maire, Cécile Debon, vous conviait à ses Vœux pour célébrer la nouvelle année 2025. Vous avez été très nombreux à vous réunir à la salle des fêtes Maurice Moitrier pour l'occasion. Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence. Merci également aux maires des communes avoisinantes présents en nombre, dont M. Alain PEZZALI, Président de notre CCPIF. S'étaient également joints à nous ce soir-là, M. Patrick STEFANINI, notre conseiller départemental (Canton de Bonnières-sur-Seine) - Mme. Dieynaba Diop notre députée - et Mme. Sophie PRIMAS porte-parole du gouvernement. Enfin, merci à nos bénévoles pour la tenue du buffet et leur bonne humeur !

Lors de son discours, Madame le Maire a présenté les axes de cette nouvelle année avec trois points majeurs :

- La sécurité routière (rebouchages, marquages au sol, renforcement des aménagements)
- L'entretien des biens communaux
- L'économie et l'environnement (ouverture des jardins partagés, création d'un plan de gestion de la forêt, éclairage LED)

Madame le Maire et son équipe municipale vous remercient pour votre confiance et votre investissement pour faire de notre village un lieu de sérénité pour tous.



Les événements sportifs

Les Foulées Moissonnaises

Avec plus de 400 participants, les foulées moissonnaises ont été un franc succès. Le 02 février dernier, trois parcours de course étaient proposés : 7.5 km, 14 km et 21.5 km. Si le soleil a été timide en cette matinée hivernale, cela ne vous a pas empêchés de battre les records. Félicitations à nos grands vainqueurs : **Pour le 21 km** - HANKINSON Ursula en 1h41 et DUPART Benoît en 1h19. **Pour le 14 km** - BOLLE JAMIN Nathalie en 1h06 et DURAY Sébastien en 51min. **Pour le 7.5 km** - CORNIQUET Marie en 45 min et IRGUI Mohamed en 29 min.

Bravo à tous, et particulièrement à nos moissonnaises pour leur participation. Un grand merci à l'Île de Loisirs des Boucles de Seine, pour son accueil et son organisation. Nous remercions également, très chaleureusement, tous les bénévoles présents pour vous accompagner le long des trois parcours, pour vous apporter de quoi vous requinquer et vous servir après la course. À l'année prochaine !



Le Paris-Mantes

Quelques courageux moissonnais ont enfilé leurs baskets dans la nuit du 25 au 26 Janvier pour faire la randonnée Paris-Mantes. Pour cette 88^{ème} édition, plusieurs parcours étaient proposés : 54 km (Versailles), 39 km (Beynes), 22km (Maule), et 12 km (Jummeauville).

Félicitations à nos sportifs du dimanche qui ont représenté notre village lors de cette « longue marche » !



Marche autour du lac et soirée tartiflette

Le 18 janvier dernier, le comité des fêtes de Moisson-Lavacourt organisait une soirée des plus chaleureuses, réunissant une belle foule de participants pour un moment convivial et festif. La soirée a débuté par une marche autour du lac de la base de loisirs, un cadre idéal pour se retrouver en toute simplicité et profiter de l'air frais hivernal.

Après avoir fait le tour du lac, tout le monde a pris le chemin de la salle des fêtes Maurice Moitrier, où une soirée dansante attendait les marcheurs.

À l'intérieur, l'ambiance était à la fête, et la salle était emplies de participants prêts à se divertir. La star de la soirée ? Une délicieuse tartiflette, préparée avec soin par les bénévoles du comité. Ces derniers, ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour offrir aux invités un repas savoureux, dans une atmosphère chaleureuse et détendue. Un grand merci à eux et aux bénévoles. Leur travail et leur enthousiasme ont permis de créer des moments mémorables, et leur énergie est véritablement au service de la communauté. Grâce à eux, à table ou sur la piste de danse, chacun a pu profiter de la soirée dans la bonne humeur et l'esprit de camaraderie.

Enfin, un grand merci aux nombreux participants qui ont répondu présents à cette soirée. Leur présence a contribué à faire de cet événement un véritable succès, et c'est avec impatience que tout le monde attend la prochaine occasion de se retrouver pour un moment aussi agréable. Vive la communauté de Moisson/Lavacourt et à bientôt pour de nouveaux rassemblements festifs !



Loto du 9 mars : Un après-midi réussi grâce à la mobilisation collective

Le 9 mars dernier, le comité des fêtes de Moisson-Lavacourt a organisé un loto qui a remporté un franc succès. Cette belle journée a rassemblé les habitants de la commune et de ses alentours dans une ambiance chaleureuse et conviviale, propice à la détente et à l'amusement.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme. Votre engagement a fait de cet après-midi un véritable moment de partage et de plaisir. Un grand merci également aux bénévoles qui ont œuvré pour garantir le bon déroulement de l'événement. Les délicieuses gaufres servies sur place ont été un vrai régal et ont su séduire les gourmands de tous âges.

Cet événement n'aurait pas pu être réalisé sans le soutien précieux de nos partenaires. Un grand merci au Domaine de la Corniche pour sa collaboration, à la Base de Loisirs pour sa participation, ainsi qu'à la Brasserie les Imprévus de Cécilou, la Société Taillier et l'Association Aéronautique du Val d'Oise de Chérence.

Cette journée n'aurait pas eu la même saveur sans chacun d'entre vous. Grâce à vous tous, ce loto a été un réel succès, et les sourires sur les visages des participants en témoignent. Nous espérons vous retrouver très bientôt pour d'autres événements aussi conviviaux et réussis. Un grand merci à tous pour votre implication et à l'année prochaine !



L'Open de France des 2.4mR

28 bateaux étaient au rendez-vous de la 2ème édition de l'Open de France des 2.4mR les 7, 8 et 9 mars derniers à l'Île de Loisirs de Moisson. Cette régate internationale, était organisée par l'association France 2.4mR et par le CVML. Elle a réuni des navigateurs venus de toute l'Europe. Cette année, l'anglaise Megan Pascoe, double Championne du Monde et championne d'Europe, a remporté l'épreuve devant son compatriote Bruce Hill et le Danois Niels Ulstrup. Le premier français, Michel Villette, est arrivé à la 4ème place. L'Open de France de Moisson-Lavacourt est la première étape du circuit européen Action4Europe.

Le soleil et le vent étaient aussi de la partie. 9 courses ont pu être lancées offrant un spectacle magnifique aux promeneurs. Dimanche soir, les concurrents sont repartis en promettant de revenir encore plus nombreux l'année prochaine.



La Locandiera

Samedi 15 mars, à la salle des fêtes, le Théâtre de la Vallée, compagnie de Bonnières-sur-Seine, est venu présenter son nouveau spectacle « La Locandiera » pièce datant de 1753 de Carlo Goldoni.

Devant un public fidèle, la troupe a eu le plaisir d'interpréter cette pièce toujours très moderne ; elle raconte les intrigues amoureuses entre une aubergiste indépendante et efficace, personnage principal de l'histoire, et un marquis ruiné, un comte parvenu, un chevalier misogyne et un valet dévoué.

Le Théâtre de la Vallée remercie chaleureusement la commune de Moisson pour son accueil.



Les Rencontres Photographiques 2025

Les 29 et 30 mars se tenaient les Rencontres Photographiques 2025. Cette année encore, artistes et public étaient au rendez-vous. Avec près d'une centaine de photos exposées à l'Île de Loisirs de Moisson, ces rencontres photographiques nous en ont mis plein les yeux !

Cette année le thème principal était « l'été », la photo qui a remporté le prix est « Coquelicot » de Bruno Tiphaine. Un sublime paysage entre champs de coquelicots et montagnes. Comme tous les ans, vous pouviez aussi admirer les photos « hors format » dont le prix a été attribué à Marion Sarthou pour sa photo « Moisson gelé (2) ». Comme son titre l'indique, il s'agit d'une photo de Moisson couverte de sa pellicule blanche hivernale. Enfin, il y avait le « sujet libre » remporté par Jean Gravelle et sa photo « Les Rieuses ». Un magnifique bord de mer et ses mouettes en plein envol.



Ce merveilleux moment est l'occasion de promouvoir l'art et la culture, même dans les petits villages. Alors merci à nos vingt artistes pour leur travail. Merci également à l'Île de Loisirs qui

a accueilli plus d'une centaine de visiteurs pour ces rencontres photographiques. Enfin, merci aux élus et aux bénévoles, notamment Jean Gravelle, pour l'organisation de cette exposition. À l'année prochaine avec un nouveau thème et toujours plus d'art à Moisson !



Après-midi Laser Game et Karting

Un après-midi d'adrénaline dans votre village ! Samedi 05 avril, sous un soleil radieux, le Comité des Fêtes de Moisson-Lavacourt a proposé aux habitants une expérience inoubliable. L'événement, qui s'est déroulé en plein air, a été marqué par deux activités phares : une séance de Laser Game et une compétition de karting.

Les participants, petits et grands, ont eu la chance de s'affronter dans une ambiance conviviale et dynamique, pour des moments de jeu et de compétition. Le Laser Game, installé en plein cœur de la nature, a permis aux joueurs de vivre des instants de stratégie et d'action. Quant au karting en extérieur, il a fait le bonheur des passionnés de vitesse, qui ont profité d'une course palpitante. L'événement a non seulement été une réussite sur le plan de l'animation, mais aussi un véritable témoignage de l'engagement du Comité des Fêtes qui, à travers ces initiatives, crée des liens forts au sein de la communauté.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette belle journée. Leur dévouement et leur énergie ont été essentiels pour garantir le bon déroulement des activités et assurer la sécurité des participants. Sans eux, rien n'aurait été possible. Leur présence a permis de faire de cet événement un moment unique et divertissant. Un remerciement aussi à Jean-Marie, notre agent communal, pour son implication dans la préparation et l'organisation de cet événement. Grâce à son soutien logistique et à son efficacité, l'événement a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Le Comité des Fêtes de Moisson-Lavacourt se réjouit déjà des prochaines initiatives à venir pour continuer de vous divertir !



« Les dirigeables et la jeunesse »

Moisson, terre des ballons dirigeables est une source inépuisable d'histoire que nous vous contons à chaque numéro de l'Aérostier. C'est un patrimoine que nous tenons à mettre en valeur, notamment grâce au Musée de la Ballonnrière et du Jamboree.

Pour cette nouvelle saison, marquée par la réouverture du Musée le 13 avril dernier, ce sont « les dirigeables et la jeunesse » qui sont mis en lumière.

Grâce au merveilleux travail de Jean-Christophe Bertin, vous pourrez découvrir comment, les dirigeables s'invitent dans les foyers au début du XXe siècle. Le musée expose des livres, du matériel scolaire, des jeux de société, des cartes postales et une pléiade d'autres objets du quotidien à l'effigie des dirigeables. Tous, destinés à promouvoir les ballons dirigeables chez les jeunes de l'époque.

Le dimanche de réouverture, Jean-Christophe Bertin vous a même offert une visite guidée de sa large collection acquise en vingt années de chignage. Au-delà de la visibilité souhaitée par la famille Lebaudy, cette exposition nous amène à mieux comprendre comment l'effort de guerre était galvanisé au travers des jeux pour enfants et des ballons dirigeables à la veille de la guerre 14-18.

Vous pourrez profiter de ce bond dans le temps tous les dimanches de 14h à 17h30 jusqu'au 26 octobre 2025. Merci à Valérie Leconte et Patrick Arnold pour leur travail, et l'entretien de la mémoire de notre village. Merci également aux bénévoles présents tous les dimanches pour vous



La saga Lebaudy - Chapitre 4 - Jacques 1^{er} Empereur du Sahara

Par Christophe PINON

La balle qui claque le 11 janvier 1919 dans la banlieue de New York scelle le destin extraordinaire et hors du commun de Jacques Lebaudy « l'empereur du Sahara ».



Cette balle tirée à travers la porte c'est, aussi, la fin d'une époque inouïe et d'une saga totalement méconnue du grand public.

Né le 1^{er} mai 1868 Jacques est le fils de Amicie et Jules Lebaudy (voir épisodes précédents).

À seulement 24 ans, au décès de son père, il hérite d'une fortune estimée à 220 millions de Franc-or dont la moitié sont des parts de la raffinerie.

Durant un temps il cogérera l'entreprise familiale avec ses cousins.

À cette époque Jacques est déjà un homme fantasque et farfelu. Par exemple, lors de ses sorties au théâtre, il réserve 3 rangs pour lui tout seul afin de ne pas être gêné par les autres. Il fréquente assidûment les cercles privés où se retrouve le tout Paris de la finance, des affaires et de la politique.

C'est à l'occasion d'une de ces soirées mondaines qu'il fait la connaissance d'Antoine De Tounens qui s'est improvisé roi de Patagonie en 1860. Cela suscite énormément de curiosité chez Jacques. Mais cela va bien au-delà de la simple curiosité, cela devient une obsession.

Il veut faire aussi bien si ce n'est mieux que son nouvel ami. Il sent poindre en lui une envie d'aventure. Chaque jour il mûrit son projet. Il se penche sur ses cartes, notes, griffonne, et fait ses repérages.

En 1898 il tente de racheter la compagnie de chemins de fer Franco-Algérienne qui est une société privée. Mais l'État ne voit pas d'un très bon œil cette acquisition. Il nationalise donc la compagnie. Jacques est vexé par cette décision qu'il trouve injuste.

Un jour alors qu'il sortait de chez lui a lieu une altercation avec son gardien qui lui aurait renversé un seau d'eau de javel sur son costume. Il décide sur le champ de quitter cette France qu'il trouve trop étroite à son goût. Il va créer, enfin, son empire.

Il achète un somptueux voilier : Le *Franquista* et quitte la France derechef pour les Canaries. Il embarque avec lui sa femme Augustine, épousée quelques années plus tôt, et leur fille Jacqueline.

Son plan est maintenant clair. Il va devenir... empereur du Sahara. Il a repéré l'endroit où sera établi son empire : dans le sud du Maroc au cap Jubie plus précisément.

Aux Canaries il enrôle 8 hommes, son « armée ». Il arme son bateau avec un canon et des fusils dernier cri : les fameuses « Winchester ». Bien décidé à fonder sa dynastie, en 1903, il dépose 5 marins armés à l'emplacement où il imagine déjà bâtir sa capitale « Troja » au cap Jubie qu'il renomme : « baie de la justice ».

Il se fait construire un trône. Il a son sceau. Il exige qu'on l'appelle Sir. Il écrit aux plus grands du monde pour leur présenter son nouvel eldorado pourtant totalement inexistant.

Cependant tout ne va pas se passer comme prévu. Alors qu'il est reparti à Las Palmas afin de figurer les derniers détails de son avènement, les 5 marins sont enlevés par une tribu autochtone, qui lui demande une rançon contre la restitution des otages.

Jacques refuse catégoriquement. Ces hommes sont des traîtres au nouvel empire.

Mais les autorités françaises, espagnoles et même allemandes commencent à voir dans cet olibrius une menace. Nous sommes en 1903 et déjà les esprits s'échauffent.

La saga Lebaudy - Chapitre 4 - Jacques 1^{er} Empereur du Sahara

Par Christophe PINON

Comprenant que l'affaire est mal... embarquée, il prend la fuite pour éviter la justice.

D'abord en Belgique, puis enfin au États-Unis. Laissant le soin au gouvernement français de payer la rançon et de récupérer les otages.

Arrivé à New York, il fait ce qu'il sait le mieux faire : il se lance dans la finance. Il s'associe avec John Morgan qui fondera la fameuse banque Américaine JP Morgan qui deviendra par la suite Morgan Stanley.

La fortune de Jacques ne cesse de grandir. Il achète à Long Island une propriété, qui dit-on à l'époque, est la plus grosse maison des États-Unis.

Cependant sa mégalomanie est toujours galopante. Il ne s'est pas assagi avec le temps. Régulièrement il organise des parades militaires sur la plage. Il recrute une armée fantoche qu'il fait défiler devant lui assis sur son trône. Ce qui, soit dit en passant amuse beaucoup les badauds mais moins les autorités.

Mais chaque jour qui passe la folie s'empare un peu plus de lui.

Dans son immense domaine il vit nu. Il terrorise sa femme et sa fille. À tel point que Augustine va en parler au sheriff local. Celui-ci lui donne une arme...Au cas où !!! Jacques a déjà effectué quelques séjours en asile psychiatrique. Il est de plus en plus paranoïaque.

Un jour, le 11 janvier 1919, il envoie à Augustine (alors qu'ils vivent sous le même toit) un mot qui la prévient qu'il va violer sa fille dans l'après-midi afin qu'elle lui donne un fils qui assurera sa descendance, chose qu'elle n'a pas pu faire. Les 2 femmes affolées se barricadent dans une chambre. Jacques en pleine crise de delirium tente de les enfumer. Paniquée Augustine tire à 3 reprises à travers la porte touchant mortellement Jacques 1^{er} empereur du Sahara.



Maison de Long Island où Jacques fut assassiné

Fin de l'histoire...Enfin pas tout à fait.

Augustine et Jacqueline sont arrêtées et mises en examen pour assassinat.

La justice américaine saisit tous les avoirs sur son sol. La justice française fait de même.

Laissées libres mère et fille regagne la France. Mais sans argent !

L'héritage de Jacques Lebaudy est perdu à jamais, envolé, il n'existe plus. C'est ce que l'on appelle un héritage en déshérence. Il est le plus colossal jamais enregistré.

Aujourd'hui il ne reste rien de Jacques, la guerre de 14 -18 a tout emporté sur son passage. Seulement quelques photos jaunies par le temps et des caricatures qui firent les beaux jours de la presse des années 1900.



Augustine et Jacqueline se battront des années pour tenter de récupérer une partie des dizaines de millions de Dollars disparus mais elles ne reçurent que quelques subides en dédommagement.

Là, c'est fin de l'histoire.



Le Musée au début du XX^e siècle



Le Musée aujourd'hui



La Seine à Lavacourt, Monet 1880



Le ciel des géants

En 2004 la commune a souhaité commémorer ces événements en créant le Musée «Moisson le ciel des Géants».

La famille Lebaudy, industriels sucriers, demeurait au château de Rosny-sur-Seine mais possédait une grande partie de la forêt de Moisson.

Pierre et Paul succédèrent à leur père Gustave à la direction des affaires familiales et Paul lui succéda même dans le fauteuil de député du Mantois.

Les frères Lebaudy se passionnaient pour la conquête du ciel. Ils firent appel pour construire les premiers dirigeables à un Centralien Henri Jiot qui demeurait 5 rue des mares à la villa les Terrasses d'où il pouvait observer la plaine de la Ballonnière.

Les Moissonnais participèrent à l'aventure, construisirent les hangars, collèrent les toiles des enveloppes, déchargèrent les matériaux qui arrivaient par bateau. Le 12 novembre 1902 le 1^{er} dirigeable s'élevait dans les airs. Le premier vol inaugural eut lieu le 8 mai 1903 et le 12 novembre « Le Jaune » décolla de Moisson pour se poser au Champs de Mars à Paris.

La vie des Moissonnais restait tributaire des inondations fréquentes. Lors de la crue de 1910, les secours furent organisés par Georges Juchmès, maire de Moisson et premier pilote des dirigeables.